



L'espace « Al Arkam » construit par moi-même avec des hommes et des mulets dans le haut atlas occidental. Vallée de Talabzerg. Un observatoire de la nature, un lieu de ressourcement

Ma traversée dans l'innommable

de Jean-Jacques GERARD Psychanalyste et victimologue clinicien - AVIGNON

**« Une seule feuille ne jaunit pas sans le silencieux assentiment de l'arbre entier »
Khalil Gibran.**

Je suis parti vivre dans le haut atlas occidental (de juin 1999 à septembre 2007) pour répondre à mon besoin de vivre ailleurs et autrement, besoin d'un refuge ressourçant. Besoin de découvrir d'autres personnes, d'autres cultures, d'autres espaces, besoin de répondre à l'appel de ces montagnes. Besoin de panser mes blessures et de repenser mon histoire.

Besoin de mieux me ressaisir dans mes mémoires de la fin tragique de la vie de mon fils François (Il avait 9 ans et demi quand il est mort à Valence le 5 février 1984) et des 6 années judiciaires qui ont suivis 1984/1990).
Besoin de repenser à l'arrestation de celui qui l'avait violé et tué (Mai 1984), à cette rencontre clandestine que nous avons eu, suite à la remise en liberté conditionnelle de cet « auteur présumé » (Novembre 1989), aux conséquences de cette bavure judiciaire et au battage médiatique qui avait accompagné cette folie ; et enfin, à son procès à Valence (Mars 1990).

Besoin de revisiter mon enfance blessée et mon adolescence paumée, de mieux comprendre mon cheminement avec l'éducation spécialisée et mon parcours de psychothérapeute. De me confronter aux traumatismes du survivant en faisant face à ma vie sans sel.... et, peut-être de tenter de sortir de cette torpeur et fascination des violences vécues. Besoin de sortir de cet isolement...Devrais-je être réduit à la statut du «Pauvre père» par des semblables enfermés dans d'autres errances? Non!Il fallait me déprendre de cette dualité victime/agresseur en accueillant mes peurs, mes croyances; et par là d'accéder à une compréhension inédite de mes besoins.

Besoin de repenser les lieux d'enfermement commandés par la punition et la réclusion; là où le bannissement est la règle et la vengeance la loi implicite; là où l'identité réduite aux actes fabrique «le monstre», là où l'abolition de la peine de mort devient une hypocrisie collective au lieu d'un socle civilisateur.

Besoin de penser ces putains de moralités quand le mot pardon ne peut être pensé sans son pendant: l'impardonnable. Je prendrais tout cela à bras le corps, non pour en jouir, mais pour en sentir toutes les odeurs et...les lâcher.

Je disais que comprendre ne signifiait ni excuser ni condamner; que la souffrance psychique affective et sexuelle devait être reconnue. Je disais que le mot responsabilité dans son usage courant ignorait les constats cliniques.

Je disais que le législateur ne considérait pas les circonstances et les déterminants des actes terribles; que les circonstances devaient être éclairantes et non atténuantes; que le pouvoir était au corps médical, à ces mandarins de cabinets qui sont pour la plupart dans le déni des vérités psychologiques, que le corps judiciaire ne se mouillait pas en suivant leurs préconisations: la morale punitive/condamnante était sauve! Pas la justice! Pas la clinique!

Car rendre justice c'est d'abord rendre compte de la vérité, de la justesse des histoires, des faits, des hommes, et des circonstances qui y sont liées. Rendre justice ce n'est pas bannir un « monstre », c'est se pencher sur des personnes et des actes avec cette conscience que chaque humain porte en lui les couleurs de tous les autres. Rendre justice c'est comprendre qu'un homme aux prises avec les blessures parfois très précoces de son histoire, associées aux morales ambiantes, peut refouler les émotions qui gouverneront ses pensées et ses actes, qu'il le veuille ou pas il peut se pourrir la vie et celle de quelques autres, passant parfois par le suicide, le viol, le meurtre...dans tous les cas par vivre sa vie dans l'ombre de Soi-même.

Rendre justice c'est comprendre que ces mécanismes de protection et de survivance sont l'anti libre-arbitre et que notre conscience réduite à la morale n'y peut rien.

Rendre justice c'est accepter de nuancer nos réflexions sur la responsabilité en considérant vraiment les circonstances qui entourent les actes. Rendre justice c'est aussi considérer que le plus fort que soi peut être en soi; et par là considérer l'humain dans sa globalité en relation avec son environnement.

Ma traversée dans l'innommable met en relief la nécessité de distinguer la non responsabilité de l'irresponsabilité, attribuée à celles et ceux qui sont désignés comme fou. Dans ce chemin-là, il n'y a plus de délinquant ou de criminel, mais des Hommes comme vous et moi qui peuvent être en incapacité de répondre de leurs actes du fait de circonstances qui contiennent les déterminismes d'une histoire personnelle et culturelle.

La culpabilité reconnue d'une personne auteur d'actes juridiquement répréhensibles peut être associée à une non responsabilité qui considère au plus près les circonstances.

Cette vision non dualiste aura un jour ses déclinaisons. Nous penserons alors autrement l'accompagnement des plus vulnérables et la formation des acteurs du social.

Quand l'esprit de punition et de réclusion aura laissé la place à ce regard qui voit celui qui a soif en celui qui boit, qui voit dans le meurtre et/ou le viol l'expression de troubles, de perturbations de la relation; qui voit dans ce qui se met en scène des souffrances humaines parfois non nommables du seul fait qu'elles se sont ancrées avant que la parole advienne : par exemple quand un bébé objet d'excitation et/ou de jouissance se fait tripoter par tous les bouts, par tous les trous...!!

Alors, l'abolition de la peine de mort sera assortie d'une volonté politique réelle de prévention des violences par une approche clinique des comportements violents, associée à une éthique de civilisation. Robert Badinter ne s'y était pas trompé quand il m'écrivait: «J'ai fait ma part, à vous la suite, je vous y encourage».

C'est dans cette ouverture à l'espérance, à la rédemption, qu'une reconstruction devient possible. Alors les institutions du judiciaire seront sortis de leurs confusions en énonçant les vérités du vivant et, par là, honoreront l'épitaphe inscrite sur la tombe de mon fils : «C'est ainsi que François est mort, il fut victime de la détresse d'un autre»

Jean-Jacques GERARD en Avignon Le 16 Octobre 2015

